



Copropriété composée de plusieurs bâtiments.

Par **pruno07**, le **25/08/2012** à **00:10**

Bonjour.

J'ai acheté un appartement en VEFA et je souhaite avoir quelques informations concernant la future copropriété.

Cette dernière se composera de 4 bâtiments bien distincts.

Concernant les charges, je sais que nous payeront en commun l'entretien des espaces verts par exemple.

Ma question porte sur les charges internes à chaque bâtiment. Je voudrais savoir si en tant que propriétaire dans le bâtiment B, je devrais par exemple payer pour des dégradations intervenues dans le bâtiment A (boîtes aux lettres, portes et interphones...) ?

Merci d'avance.

Cordialement.